

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 22 juin 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL - COLLECTIF RENVERSANT D'ACTIVITÉS UNDERGROUND (CRENAU) - SAISON CULTURELLE 2026

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Charlotte CHASTANG, Dominique CHAUSSERAY, Olivier D'ARAUJO, Elisabeth DEGORCE, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Daniel MERIT, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Véronique ROUILLE-SURAULT, Annie-Laurence FOUREL pouvoir à Lydia ZANATTA, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Christine MOSCHENI pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Aurore NADAL pouvoir à Sophie BOUTRIT, Nicolas ROBIN pouvoir à Dominique SIX, Julie SIAUDEAU pouvoir à Sébastien MATHIEU, Yvonne VACKER pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gilles NORMAND.

Titulaires absents suppléés :

Alain LECOMTE par Charlotte CHASTANG, Olivier POIRAUD par Elisabeth DEGORCE, Judith VIEILLE par Daniel MERIT.

Titulaires absents :

Yannick ALLIROL, Cédric BOUCHET, Sarah COTTIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Christophe GUINOT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

ID : 079-200041317-20260622-C__85_06_2026-DE



C- 85-06-2026

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 22 JUIN 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL - COLLECTIF RENVERSANT D'ACTIVITÉS UNDERGROUND (CRENAU) - SAISON CULTURELLE 2026

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), et plus particulièrement la compétence en termes de « création et soutien aux manifestations culturelles et patrimoniales à rayonnement d'agglomération » ;

Considérant le courrier en date du 5 mars 2026 sollicitant un soutien financier de la CAN pour l'organisation de la saison culturelle 2026 ;

Le Collectif RENversant d'Activités Underground (CRenAU), créé en 2008, a pour objet principal de favoriser l'accès à la culture en milieu rural, principalement sur le territoire du Marais Poitevin. A ce titre, l'association organise une saison culturelle itinérante (spectacles, concerts, cirque, ciné-concerts, expositions), accompagne les programmations des collectivités et soutient la création artistique par l'accueil de résidences et de compagnies. Elle mène également des actions de médiation culturelle (ateliers, projets participatifs, rencontres avec les artistes) et favorise la coopération entre habitants, associations et acteurs publics afin de renforcer la dynamique culturelle et associative du territoire rural.

Dans le cadre de sa demande de subvention relative à l'organisation de sa saison culturelle 2026, elle présente le plan de financement prévisionnel (hors valorisation) suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Achats	20 600 €	Subventions publiques dont :	9 000 €
		<i>Fonds de développement de la vie associative (Etat)</i>	2 500 €
		<i>Parc naturel régional du marais poitevin</i>	5 000 €
		<i>CAN</i>	1 500 €
Services extérieurs	650 €	Partenariat Privé	500 €
SACEM	1 000 €	Dons	362 €
		Autofinancement (produits des activités)	12 388 €
Total dépenses	22 250 €	Total recettes	22 250 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 1 500 € à l'association « CRenAU » pour l'organisation de sa saison culturelle 2026 ;
- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention et tous documents y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».